



Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02037655

HAL Id: hceres-02037655

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037655>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire* de l'université de Bourgogne est organisée en six semestres permettant la validation de 180 ECTS (*European credits transfer system*) répartis en 30 ECTS par semestre. Chaque semestre est invariablement structuré en cinq unités d'enseignement (UE) de 6 ECTS : deux UE fondamentales d'histoire, deux UE de méthodologie (au sens large) et une UE dite « d'ouverture ». Les UE fondamentales d'histoire portent sur les quatre périodes canoniques. Les UE de méthodologie proposent de la méthodologie « disciplinaire » de base, des apprentissages visant à une meilleure maîtrise de la langue (française et étrangère) et des outils documentaires (apprentissage largement intégrés au « Plan réussir en licence »), enfin une initiation aux techniques de la recherche historique (en L3). En ce qui concerne les UE d'ouverture, les étudiants ont le choix entre trois possibilités : 1) un contenu d'histoire sur la base d'une spécialisation thématique trans-périodes (« Croyances, cultures, sociétés ») ; 2) une voie pluridisciplinaire dite « Approches du monde contemporain » qui allie histoire contemporaine, droit et sociologie politiques ; 3) des UE de préprofessionnalisation, soit en direction des métiers de l'enseignement (géographie + « terrain »), soit en direction du secteur de la conservation du patrimoine (« Images et patrimoine »). La première possibilité est proposée à chacune des années, avec une déclinaison en sous-thématiques, tout comme l'option « Images et patrimoine », selon une logique de progressivité. La deuxième possibilité n'est proposée qu'en première année de licence (L1) et en deuxième année (L2), car elle est préparatoire à l'entrée, en troisième année (L3), dans un parcours « Sciences humaines et sociales (SHS) appliquées au monde contemporain », co-piloté par le département d'histoire et celui de sociologie. L'option « métiers de l'enseignement » est proposée aux semestres 4 et 5. Cette licence vise à l'acquisition par les étudiants d'une culture générale historique, ainsi qu'à la découverte, par ces mêmes étudiants, des sciences sociales et humaines proches de l'histoire, tout cela en vue des concours de l'enseignement primaire et secondaire (Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF), mais aussi de l'entrée en master « recherche » ou professionnel (archéologie, archives), voire de débouchés vers les écoles de journalisme, les IEP (Institut d'études politiques) ou les IPAG (Institut de préparation à l'administration générale).

Synthèse de l'évaluation

Le dossier fourni permet d'avoir une vision claire de l'organisation et des enjeux de cette formation d'histoire, globalement solide. La licence est dans l'ensemble clairement organisée ; elle offre aux étudiants une solide culture générale en histoire, avec une ouverture sur les autres sciences sociales. Elle est portée par une équipe pédagogique importante, très impliquée, offrant un encadrement de qualité couvrant toutes les périodes historiques et qui a fourni un dossier de bonne facture. Son débouché est clairement identifié et poursuivi : les métiers de l'enseignement. De plus, cette formation bénéficie d'une certaine attractivité, si l'on en juge par la hausse des effectifs. En revanche, la formation apparaît comme quelque peu refermée sur elle-même : on note peu de contact avec la recherche et avec l'environnement économique et social, susceptible de proposer des débouchés non académiques, pas assez d'échanges académiques avec l'étranger, une ouverture insuffisante au numérique ainsi qu'un désintérêt à l'égard du devenir exact des étudiants. Les étudiants n'ont pas la réelle possibilité de construire un parcours individualisé, ce qui devrait pourtant être possible dans une formation si généraliste. Il y a encore trop d'abandons et d'échecs en L1 et il ne s'agit pas encore d'une licence « à 1500 heures ».

Points forts :

- Organisation claire de la formation.
- Équipe pédagogique importante et très impliquée.
- Débouché clairement identifié et poursuivi.
- Attractivité de la formation.

Points faibles :

- Formation refermée sur elle-même.
- Pas de réelle possibilité de construction de parcours individualisé de formation.
- Taux importants d'abandons et d'échecs en L1.
- Il ne s'agit pas encore d'une licence « à 1500 heures ».

Recommandations :

Étant donné que l'équipe pédagogique de cette licence a bien conscience des forces et des faiblesses du cursus qu'elle anime et que nombre de points faibles listés ci-dessus avaient déjà été pointés lors de la précédente évaluation, cela devrait déboucher sur des décisions de réorganisation. Un dispositif porté à 1500 heures, conçu de manière plus souple, plus ouverte, plus moderne quant aux outils de communication et d'évaluation, permettrait sans doute d'en accroître encore l'attractivité et de diminuer la déperdition des effectifs entre L1 et la L3. L'enseignement proposé, certes de qualité à tous points de vue, reste très classique et favorise peu l'interactivité. Il serait souhaitable de favoriser les liens avec l'environnement socio-économique local, par le biais d'interventions, de stages, de mises en situation. L'équipe pédagogique gagnerait probablement à s'impliquer davantage dans l'évaluation de ses propres formations tant en termes de suivi des étudiants qu'en ce qui concerne les retours sur les enseignements dispensés, afin d'ajuster l'offre de formation aux attentes des étudiants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'adéquation du cursus aux objectifs est plutôt bonne. En effet, l'objectif de la formation est d'éviter une spécialisation trop précoce et de faire acquérir aux étudiants une large culture générale en histoire (toutes périodes), tout en leur proposant à la fois des apprentissages aux techniques de l'expression et au traitement critique des documents, et une ouverture aux autres sciences sociales (sociologie, sciences politiques, philosophie), le tout dans le but avoué de « produire » de futurs enseignants du premier et du second degré, et, secondairement, des personnels de conservation du patrimoine. L'organisation et le contenu du cursus répondent très largement à ce qui est visé, et jouissent d'une bonne visibilité.</p> <p>Le volume horaire de chaque UE est très équilibré et voisin de 50 heures équivalent TD (Travaux dirigés). Les UE fondamentales d'histoire permettent une initiation puis un approfondissement équilibré des quatre périodes canoniques. Les UE de méthodologie sont très variées.</p> <p>On peut regretter que l'objectif institutionnel des 1500 heures de « présence étudiant » n'ait pas été atteint, puisque le total plafonne à 1270 heures, avec un net déficit en L3 (seulement 384 heures). Par ailleurs, le cursus apparaît comme trop étroitement enfermé dans une logique « généraliste ». De vraies UE optionnelles d'histoire, offrant un choix substantiel, font nettement défaut, alors que ce genre d'UE permet de varier les approches, de motiver les étudiants et de leur permettre la construction d'un parcours individualisé, qui ne nuirait en rien aux objectifs en matière de débouchés, au contraire. Pareillement, l'offre en matière d'UE « libres » n'est pas suffisante : elle devrait être plus large, et prévoir de la géographie à tous les étages.</p>
---	---

	<p>Concernant le parcours de L3 « SHS appliquées au monde contemporain », parcours co-piloté par le département d'histoire et celui de sociologie, il n'en est pas question dans la maquette ici fournie (qui présente, en fait, pour la L3, le seul « parcours classique »).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Dans le ressort de l'ancienne région Bourgogne, cette formation est la seule de son genre, ce qui lui assure une attractivité forte : elle est le débouché logique pour les lycéens attirés par l'histoire (l'histoire en général), qu'ils le soient dès après le baccalauréat, ou après un passage en Classes préparatoires aux grandes écoles (une convention d'équivalence systématique existe avec ce cursus). La licence <i>Histoire</i> est par ailleurs fortement connectée, en aval, à deux masters, l'un d'histoire ancienne et médiévale, l'autre d'histoire moderne et contemporaine, l'un et l'autre proposant une spécialité « recherche » et une spécialité « professionnelle » (archives ou archéologie). Étrangement, le dossier ne fait mention d'aucune unité de recherche à laquelle s'adosserait la formation. Il reconnaît, en outre, que le type de formation dont il s'agit se prête peu à des partenariats avec des entreprises ou associations, mentionnant seulement que le département d'histoire, en général, travaille en collaboration avec les institutions de conservation du patrimoine (musées, archives).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe d'enseignants-chercheurs, telle que détaillée dans le tableau récapitulatif, est particulièrement fournie, puisqu'elle comprend 22 titulaires du département d'histoire (8 Professeurs des universités - PR, 12 Maîtres de conférences - MCF, 2 Professeurs agrégés - PRAG) et un PRAG d'histoire rattaché à l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), ce qui donne un taux d'encadrement élevé pour le total, sur les trois années de licence, de 405 étudiants inscrits en 2014-2015, d'autant qu'il y a des enseignants-chercheurs d'autres départements ou UFR qui interviennent plus ponctuellement, dans les enseignements méthodologiques ou dans les UE « d'ouverture », sans compter les chargés de cours et doctorants contractuels. Concernant les 23 enseignants d'histoire titulaires, il y a un net déséquilibre au profit de la 22^{ème} section du Conseil national des universités (CNU), celle d'histoire et civilisations des mondes modernes, du monde contemporain, de l'art, de la musique (14 personnes), et au détriment de la 21^{ème} section, celle d'histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux (9 personnes), sachant que l'histoire contemporaine à elle seule est enseignée par 9 personnes, dont seulement 2 PR (contre 6 MCF et 1 PRAG). Ces déséquilibres peuvent se justifier, eu égard aux objectifs et à l'organisation de la formation, en remarquant que les programmes d'enseignement du secondaire font la part belle à la période contemporaine et que le partenariat avec la sociologie (politique) va dans le même sens. Néanmoins, cela jette une ombre sur l'idée d'une formation généraliste, équilibrée.</p> <p>L'encadrement de la formation est solide : il y a un directeur des études, responsable en outre de la L1, des responsables pour les deux autres années et un responsable du tutorat. La formation est portée par un PR (d'histoire moderne), responsable de la mention de licence.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs ont globalement augmenté entre 2010-11 et 2014-15 : + 22,7%. Le niveau atteint (un peu plus de 400 étudiants) correspond à ce que l'on peut attendre dans une université généraliste de cette taille et d'une formation qui n'a pas, sur son créneau, de rivale dans le ressort de l'académie, mais on est plutôt dans le bas de la fourchette. Toutes les années ont profité de la hausse des effectifs, mais la L1 plus que la L3 (+ 27 %, contre + 16 %). Du coup, en 2014-15, les effectifs de L3 ont représenté 49 % des effectifs de L1, alors que cela avait été 53 % en 2010-11. Il faut dire que le taux d'abandon en L1 est resté plutôt élevé (22,3 % en 2010-11 ; 22,2 % en 2013-14) et que la proportion d'étudiants de L1 s'inscrivant finalement en L2 (même à titre partiel), bien que s'améliorant légèrement, est restée relativement faible, étant passée de 39 % en 2010-11 à 43 % en 2013-14. Certes, les erreurs d'orientation sont en grande partie en cause, mais le dossier aurait été plus convaincant s'il avait fourni les taux de réussite en L2 et L3, qu'il indique comme meilleurs qu'en L1, du fait des efforts (manifestes) en matière méthodologique - sans plus de précision. Cela dit, on déduit des données quantitatives fournies en tableau récapitulatif que la proportion d'étudiants inscrits de L3 qui ont finalement validé le diplôme est passée de 66 % en 2010-11 à 74 % en 2013-14, ce qui est encourageant.</p>

	<p>Concernant les effectifs du parcours « SHS appliquées au monde contemporain », on remarque qu'il n'y avait que 16 étudiants inscrits en 2014-2015, soit moins de 20 % des effectifs de la licence d'histoire à cette date, avec un recul de 82 % par rapport à 2010-2011. En outre le taux de réussite au diplôme par cette voie a été de seulement 40 % en 2011-2012 (dernière donnée fournie).</p> <p>Le dossier ne donne pas beaucoup d'indications sur les débouchés. Un tableau récapitulatif nous indique que 61 % des diplômés de L3 ont poursuivi en master à l'université de Bourgogne en 2010-11, mais que cette proportion est tombée à 43 % en 2012-13, il est vrai sur fond de hausse du nombre des étudiants ayant obtenu la licence. Le débouché principal, en matière professionnelle, semble être l'enseignement. L'exemple donné est celui de l'agrégation d'histoire, en 2015 : 36 % d'admissibles parmi les candidats dijonnais ayant composé (contre 25 % au niveau national).</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche dans le cursus est faible. La connexion entre enseignement et recherche se fait certes, comme ailleurs, par l'intermédiaire des PR, MCF et doctorants contractuels (deux d'entre ces derniers interviennent dans la formation). Aucune unité de recherche ne semble assez impliquée pour être citée là où il le faudrait (il est question, incidemment, à propos du site Internet du département, des Unités mixtes de recherche (UMR) « Archéologie, terre, histoire, société - ArTeHiS » et « Georges Chevrier »). L'incitation à participer aux séminaires de recherche ou journées d'études n'est pas intégrée dans la maquette. Cela dit, on relève, en L3, une initiation aux techniques de la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Il y a bien une forme de préprofessionnalisation, <i>via</i> les UE « d'ouverture » qui proposent soit une forme de préparation aux métiers de l'enseignement, soit la découverte du domaine de la conservation du patrimoine ; ces UE donnent l'une et l'autre l'occasion de contacts avec le terrain. Mais aucun professionnel n'intervient dans la formation. Par ailleurs, si les étudiants sont informés des débouchés, notamment vers les masters de l'université de Bourgogne, aucun module de « projet personnel de l'étudiant » n'apparaît dans le cursus.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Des stages, intégrés au cursus et évalués, sont proposés aux étudiants, mais à titre optionnel, dans le cadre des UE « d'ouverture » : stages dans des établissements scolaires, ou stages, de nature non précisée, dans le cadre de travaux sur le patrimoine. Il n'y a pas de projets collectifs ou tuteurés.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Un solide enseignement de langues vivantes, obligatoire, est délivré chaque année du cursus. Un cursus intégré de licence fonctionne avec l'université de Mayence (Allemagne), qui permet des échanges structurés d'étudiants, débouchant sur un double diplôme. Ce dispositif, qui concerne 2 à 3 étudiants français et 5 à 6 étudiants allemands, a été élargi à une université italienne (Bologne) et à une université québécoise (Sherbrooke). Par ailleurs, le département propose un vaste réseau d'échanges dans le cadre du programme Erasmus, échanges qui représentent une dizaine d'étudiants par an.</p> <p>Il n'y a pas de cours en langue étrangère, ni d'intervenants non francophones (sur des contenus disciplinaires).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Cette formation accueille surtout des lycéens venant des filières générales (Economique et social, Littéraire et Scientifique), pour lesquels, en L1, elle fait fonctionner un dispositif d'accueil à la rentrée, un tutorat et des groupes de TD à effectifs réduits (dans le cadre du « Plan réussite en licence »). Un certain accent est mis, indéniablement, sur les apprentissages méthodologiques, à la fois disciplinaires, et transversaux (« Documentation et expression française »).</p> <p>Il existe une possibilité de réorientation en fin de semestre, notamment vers les autres disciplines représentées au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences humaines (telles que géographie, sociologie, histoire de l'art).</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements consistent en CM (Cours magistraux) et TD, répartis de manière plutôt équilibrée, afin de favoriser l'apprentissage actif. Un effort a été engagé pour rendre plus efficace les apprentissages et le contrôle des connaissances en TD. Concernant le numérique, un plan de développement de ce dernier est à l'étude, mais, pour l'instant, cela reste insuffisant dans le cursus. À certains moments, les étudiants se voient proposer des cours d'informatique, mais c'est en option, concurremment à de l'épistémologie. Le recours à la « Formation ouverte à distance » est très partiel. Il n'est nulle part question du C2i (Certificat informatique et internet).
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances mêlent contrôle terminal et contrôle continu, avec, dans l'ensemble, un plus grand poids du premier. Mais les arguments avancés dans le dossier à cet égard sont convaincants, et en phase avec les objectifs de la formation : les épreuves écrites du contrôle terminal sont conçues sur le modèle de celles des concours de recrutement des enseignants du secondaire (et des concours de la fonction publique en général). Les modalités de validation des UE, des semestres et des années sont conformes à la réglementation en vigueur.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un livret de l'étudiant est élaboré pour chaque année de la licence, qui indique les objectifs de la formation, les compétences visées. Il n'y pas de portefeuille/livret de compétences. Suite aux examens, les étudiants peuvent, sur la base du volontariat, rencontrer leur enseignant. Mais on ne peut pas parler de véritable « suivi ».
Suivi des diplômés	On relève peu de progrès en la matière par rapport à la précédente évaluation. Le devenir des étudiants de L3 n'est pas systématiquement étudié. L'équipe pédagogique s'en remet, sur ce point, aux services centraux de l'établissement.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais l'évaluation de la formation et les ajustements subséquents se font au niveau du conseil de département, où les étudiants sont représentés. L'évaluation des enseignements par les étudiants se déroule au niveau de l'établissement, et les enseignants peuvent adapter leurs pratiques en fonction des résultats de cette évaluation. Le dossier fourni au HCERES (Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) montre une certaine lucidité de l'équipe pédagogique quant aux forces et faiblesses du cursus qu'elle anime, donc d'indéniables capacités à l'autoévaluation.

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

